

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mercredi 22 novembre 2017 à 19 h au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Christian Arsénault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
 Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
 Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
 Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA17 170285

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 novembre 2017 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce en ajoutant les dossiers suivants :

30.02 - Reporter au 13 décembre 2017 la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement initialement fixée au 11 décembre 2017.

51.03 - Désigner Madame Magda Popeanu, conseillère municipale du district de Côte-des-Neiges, comme membre du conseil d'administration de la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



RÉSOLUTION CA17 170286**APPROBATION - PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Marvin Rotrand

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

<ul style="list-style-type: none"> • Sue Montgomery 	<p>Remercie les citoyens de leur confiance et explique ses priorités pour l'arrondissement, notamment le transport en commun et les transports actifs, la sécurité routière, la dynamisation des artères commerciales, la salubrité des logements et la circulation.</p> <p>Annonce la tenue de rencontres informelles dès 2018 dans des cafés de l'arrondissement afin d'être à l'écoute des citoyens.</p> <p>En raison de la tenue du conseil municipal le 11 décembre 2017, annonce le déplacement de la séance du conseil d'arrondissement au 13 décembre 2017 au Centre Cummings.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Marvin Rotrand 	<p>Félicite ses nouveaux collègues et remercie les membres de l'ancien conseil d'arrondissement pour leur travail.</p> <p>Le 17 novembre 2017, a signé un document en tant que chef de Coalition Montréal, lequel a également été signé par Valérie Plante, et qui engage la volonté du conseil de Ville de travailler en collégialité, peu importe le parti.</p> <p>Remercie Lionel Perez, choisi par sa formation comme chef de l'opposition, et souligne l'importance de ce rôle.</p> <p>Souligne l'anniversaire du décès de M. Warren Allmand le 8 décembre prochain, qui a été conseiller de ville à l'arrondissement et indique que l'arrondissement travaille à trouver une façon de souligner sa contribution.</p> <p>Souligne que le gouvernement du Canada a annoncé une stratégie nationale sur le logement et en donne le détail.</p> <p>Remercie l'Association canadienne de transport urbain qui lui a remis le prix pour service distingué dans le domaine des transports au Canada.</p>



<ul style="list-style-type: none"> • Christian Arsenault 	<p>Remercie les citoyens ayant voté lors des élections municipales et félicite les candidats et les bénévoles.</p> <p>Présente sa priorité pour son district : s'assurer que les espaces publics, notamment les rues et les parcs, soient adéquats pour tous les usagers.</p> <p>Explique la façon dont il perçoit son rôle de conseiller.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Magda Popeanu 	<p>Remercie les citoyens et félicite les candidats.</p> <p>Remercie Mme Valérie Plante de sa confiance quant à sa nomination au comité exécutif à titre de vice-présidente et responsable de l'habitation, de la gestion et planification immobilière ainsi que de la diversité montréalaise.</p> <p>Souligne l'annonce du gouvernement du Canada quant à sa stratégie nationale d'habitation et les investissements prévus. Le Canada reconnaît finalement le droit au logement comme un droit fondamental.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Peter McQueen 	<p>Remercie les électeurs de son district ainsi que tous les bénévoles et félicite l'élection d'une première mairesse pour l'arrondissement.</p> <p>Présente ses priorités : l'égavage et l'essouchage des arbres, le stationnement, particulièrement sur les tronçons de rue entre la rue Sherbrooke et le boulevard De Maisonneuve, et les transports.</p> <p>Invite les citoyens à la prochaine rencontre du Comité de bon voisinage Turcot qui aura lieu le 28 novembre 2017 à 19 h, à l'hôtel de ville de Westmount.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Lionel Perez 	<p>Félicite ses collègues élus et remercie les électeurs de son district pour leur confiance, les bénévoles et sa famille.</p> <p>Remercie M. Copeman de son travail au cours du dernier mandat.</p> <p>Présente ses priorités : l'aménagement d'une aire canine dans le district de Darlington, l'amélioration de l'offre de logement social et abordable.</p> <p>Offre sa collaboration à la nouvelle mairesse de l'arrondissement et rappelle que la majorité des décisions prises par le conseil d'arrondissement sont prises à l'unanimité.</p> <p>À titre de chef de l'opposition à l'hôtel de ville, rappelle que sa priorité demeure de représenter les citoyens de son district.</p>

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

<ul style="list-style-type: none"> • Teresa Bianco 	<p>Questionne les délais de réalisation des jeux d'eau au parc Trenholme et demande davantage de poubelles dans le parc et que celles-ci soient munies d'un couvercle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Jacques Tellier 	<p>Demande si le nouveau conseil compte poursuivre le dossier d'aménagement d'une aire d'exercice canin dans le district de Darlington et ajouter d'autres aires d'exercice canin dans le district de Côte-des-Neiges.</p>



• John Symon	À titre de représentant de <i>Sauvons la falaise</i> , rappelle le souhait du groupe de voir ce secteur transformé en parc ainsi que l'aménagement d'un pont piéton et cyclable qui relierait le boulevard Cavendish à la rue Erwin dans l'arrondissement du Sud-Ouest.
• Claude Dumont	Demande à ce que davantage de coopératives d'habitation incluant des logements accessibles, soient construites, notamment sur le site de l'Hippodrome.
• Line Bonneau	Dépose un document faisant état de la situation de l'infestation de l'herbe à poux dans les parcs et souhaite qu'une résolution pour son éradication soit adoptée par l'arrondissement.
• Deanne Delaney	À titre de représentante de l'Association cycliste et piétonne de NDG, demande au conseil de confirmer sa priorité quant à la sécurité piétonne et cycliste et souhaite que son association puisse rencontrer le conseil sur ces sujets de sécurité.
• Michael White	À titre d'entraîneur des <i>NDG Roadrunners</i> , groupe de course, demande à ce que la piste de course au parc de la Confédération soit inscrite à titre d'installation sportive et qu'un meilleur éclairage y soit installé.
• Hossein Pourshafiey	Lit un extrait de sa lettre à la mairesse Plante et demande à l'arrondissement de planifier une revitalisation du secteur de la rue Saint-Jacques.
• Lee Lozoff	En lien avec le réaménagement de la rue de la Savane, s'inquiète du fait que la rue ne sera pas fermée tel que le plan initial le prévoyait, déplore le fait que la piste cyclable construite sur la rue de la Savane ne soit pas connectée et souligne une problématique de collecte des ordures.
• John Margolis	À titre de président du club d'haltérophilie Concordia International, s'enquiert de la volonté de la Ville de développer un plan à long terme pour le sport amateur et déplore le manque d'accès à des locaux pour les groupes sportifs.
• Sharon Sweeney	Demande si une partie du fonds d'urgence destiné à la réalisation de travaux ou d'actions imposés par le <i>Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements</i> serait disponible aux propriétaires qui souhaitent résoudre les problèmes de logement et demande un soutien financier à l'arrondissement pour la réfection d'un édifice géré par un OSBL et si l'embauche d'inspecteurs est prévue.
• Deborah Brooks	Déplore les amendes prévues pour la contravention au <i>Règlement sur le contrôle animal</i> versus certains actes criminels tels les textos au volant et souhaite qu'un parc à chien soit aménagé dans le district de Côte-des-Neiges.
• Jocelyne Patole	Dépose une pétition dans laquelle sont présentées certaines propositions et demande quand une solution alternative sera mise en place pour le stationnement dans le secteur du Triangle.

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

• Marvin Rotrand	Demande un suivi quant à la possibilité de prioriser, pour un secteur donné, l'émission de vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidents n'ayant pas accès à un stationnement privé ainsi que la possibilité de réserver 70 % des espaces de stationnement aux vignettes.
------------------	--



• Peter McQueen	Lorsque des panneaux d'interdiction de stationnement sont installés, souhaite que la ville indique combien de temps durent les entraves au stationnement.
• Lionel Perez	Demande si l'épandage a été fait sur les trottoirs suivant la pluie verglaçante du 19 novembre dernier.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

M. Peter McQueen quitte la salle.

RÉSOLUTION CA17 170287

CONTRAT - LE GROUPE DES SEPT, ATELIER D'ARCHITECTURE INC. - CENTRES COMMUNAUTAIRES : LE MANOIR ET NDG

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder à la firme Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc., ayant obtenu le plus haut pointage, le contrat au montant de de 73 052,24 \$, taxes incluses, pour la préparation des plans, du devis et de la surveillance des travaux dans le cadre du projet de réfection des fenêtres du centre communautaire le Manoir et du centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public numéro CDN-NDG-17-AOP-DAI-045. D'approuver un projet de convention à cette fin.

D'autoriser une dépense à cette fin de 89 148,74 \$, taxes incluses, comprenant, les contingences au montant de 9 528,55 \$, taxes incluses, les incidences au montant de 16 096,50 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1175302005



RÉSOLUTION CA17 170288

PROLONGATION DU BAIL - 5160, BOULEVARD DÉCARIE

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Sue Montgomery

D'approuver la prolongation d'un bail par lequel la Ville loue de 2946-8980 Québec inc. des locaux de 41 720 pi², au rez-de-chaussée ainsi qu'au 4^e, 6^e, 7^e et 8^e étage de l'immeuble situé au 5160 boulevard Décarie, à des fins de bureaux pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, pour une période d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2018. La dépense totale est de 1 398 734,34 \$, incluant la TPS et la TVQ. Bâtiment #8064-001.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1175941007

RÉSOLUTION CA17 170289

CONTRIBUTION FINANCIÈRE ADDITIONNELLE - COMITÉ JEUNESSE NDG

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser le versement d'une contribution financière totale additionnelle de 106 006 \$ au Comité jeunesse NDG pour la réalisation d'activités de sports et loisirs pour 2017 et 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1167202019

RÉSOLUTION CA17 170290

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
CDN**



Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 18 000 \$ à l'Association des gens d'affaires de Côte-des-Neiges pour la mise en place d'une Société de développement commercial.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

M. Peter McQueen est de retour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1172703014

RÉSOLUTION CA17 170291

PROJECTION - DÉPENSES ET REVENUS DE 2017

Mme Sue Montgomery dépose une projection de l'évolution des dépenses et des revenus pour l'année 2017 en date du 31 août 2017.

30.01 1176954005

RÉSOLUTION CA17 170292

REPORT DE DATE - CA DE DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

De reporter au 13 décembre 2017 la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement initialement fixée au 11 décembre 2017, laquelle se tiendra au Centre Cummings au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1174570029



RÉSOLUTION CA17 170293

ORDONNANCE - TRAVERSE PIÉTONNE RUES BUCHAN ET PARÉ

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Sue Montgomery

D'édicter l'ordonnance OCA17 17044 relative à la réduction de la limite de vitesse à 20 km/h sur la rue Buchan et à 30 km/h sur la rue Paré, entre les avenues Victoria et Mountain Sights, et à l'implantation d'une traverse piétonne sur les rues Buchan et Paré.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1173558052

RÉSOLUTION CA17 170294

ORDONNANCE - PANNEAUX D'ARRÊT - SAINT-KEVIN ET LEMIEUX

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Marvin Rotrand

D'édicter l'ordonnance numéro OCA17 17045 établissant l'implantation de panneaux d'arrêt en direction est sur l'avenue Saint-Kevin, à l'intersection de la rue Lemieux.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1173861001

RÉSOLUTION CA17 170295

ORDONNANCE - 5976, AVENUE DE MONKLAND

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery



D'édicter l'ordonnance numéro OCA17 17046 en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), afin de permettre la création d'une murale sur le côté ouest du bâtiment privé situé au 5976, avenue de Monkland.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1177551005

RÉSOLUTION CA17 170296

AVIS DE MOTION

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté un règlement sur les subventions à la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges (exercice financier 2018), et dont présentation du projet du règlement est faite à même le dossier décisionnel.

40.04 1173571005

RÉSOLUTION CA17 170297

AVIS DE MOTION

ATTENDU QUE l'article 458.27 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19) prévoit que le conseil municipal peut approuver le budget d'une société de développement commerciale, après s'être assuré que toutes les formalités ont été suivies pour son adoption, et peut décréter, par règlement, une cotisation dont il détermine le mode de calcul et le nombre de versements;

ATTENDU QUE le conseil municipal lors de son assemblée du 25 août 2003 a adopté le *Règlement intérieur du conseil de la Ville portant délégation aux conseils d'arrondissements de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial* (03-108);

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement lors de son assemblée du 27 juin 2017 a autorisé la constitution de la Société de développement commerciale Expérience Côte-des-Neiges.

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté un règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges et imposant une cotisation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et dont présentation du projet du règlement est faite à même le dossier décisionnel.

40.05 1172703013



RÉSOLUTION CA17 170298**AVIS DE MOTION**

Mme Sue Montgomery donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant l'article 1 du *Règlement sur l'enlèvement et le déblaiement de la neige* (RCA06 17104), et dont présentation du projet de règlement est faite à même le sommaire décisionnel.

40.06 1177551006

RÉSOLUTION CA17 170299**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - DÉCEMBRE 2017 ET FÉVRIER 2018**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 22 novembre 2017 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances numéro OCA17 17047, OCA17 17048 et OCA17 17049 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1177772001

RÉSOLUTION CA17 170300**DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE - 2451-2453, AVENUE BENNY**

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 2451–2453, avenue Benny, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



40.08 1176863005

RÉSOLUTION CA17 170301

RÉSOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-102

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter, tel que soumise, la résolution approuvant le projet particulier PP-102 visant à autoriser l'ajout d'un 4^e étage au bâtiment situé au 4700, rue Fulton, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).

SECTION I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au bâtiment situé au 4700, rue Fulton, tel qu'illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » joint en annexe A à la présente résolution.

SECTION II

AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire occupé par le bâtiment décrit à l'article 1, l'agrandissement de ce bâtiment est autorisé aux conditions prévues à la présente résolution.

3. À cette fin, il est notamment permis de déroger aux articles 8, 9, 81, 83, 565, 570.1, 586 à 590, 592, 598, 600 et 601 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276).

SECTION III

CONDITIONS ET CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN

4. Une demande de permis de transformation du bâtiment doit être approuvée conformément au titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276). En plus des critères applicables énoncés aux articles 118.1 et 668 du Règlement 01-276, les équipements mécaniques et les constructions sur le toit, visibles de la rue Fulton, doivent assurer une meilleure intégration et homogénéité.

5. Une demande de permis de transformation déposée en vertu de la présente résolution doit être accompagnée des deux documents suivants :

- 1° un plan d'aménagement paysager préparé par un spécialiste dans ce domaine et comprenant un tableau de plantation indiquant le nombre, les variétés et les dimensions des arbres qui seront plantés sur le site;
- 2° une étude acoustique préparée par un spécialiste dans ce domaine.



6. La hauteur du bâtiment doit être d'un maximum de 17 mètres et compter au plus quatre étages.
7. L'aire de stationnement comportant 23 places en bordure du chemin Queen-Mary doit être retranchée de 8 à 12 unités et offrir une meilleure interface avec la voie publique en y installant une bande paysagère.
8. Le revêtement de la façade du quatrième étage du bâtiment doit être fait de panneaux en fibrociment Équitone Natura No 892 à attaches par moulure de pression ou de qualité supérieure.
9. Les cadres des fenêtres du quatrième étage du bâtiment doivent être en aluminium anodisé de couleur bronze pâle.
10. Les plans devront intégrer un maximum de 3 nouvelles classes à l'intérieur de l'école primaire.

SECTION V

DÉLAI DE RÉALISATION

11. La demande de permis de transformation doit être déposée dans les 60 mois suivant l'adoption de la présente résolution.
12. En cas de non-respect de l'article 10, l'autorisation prévue à la présente résolution est nulle et sans effet.
13. Les travaux d'aménagement paysager doivent être terminés dans les 12 mois suivant la fin des travaux de transformation du bâtiment.

ANNEXE A

Plan intitulé « Territoire d'application »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1163558039

RÉSOLUTION CA17 170302

CONVENTION COLLECTIVE DU SCFP - ARTICLE 17 - HORAIRE DE TRAVAIL FLEXIBLE

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Christian Arseneault



De reprendre au Comité exécutif, conformément au deuxième alinéa de l'article 49.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), le pouvoir de négocier et d'agréer l'article 17 (ou le paragraphe 17.02 ou les paragraphes 17.04 et 17.05) de la convention collective liant le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) portant sur la matière des horaires de travail, à l'exclusion de la durée du travail.

D'entériner l'entente de principe portant sur l'article 17 de la convention collective intervenue entre l'arrondissement et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP).

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer, au nom de l'arrondissement, tout document relatif à cette entente, dont copie est jointe au dossier de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.01 1174570025

RÉSOLUTION CA17 170303

NOMINATION - MAIRE SUPPLÉANT DU CA

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

De nommer M. Peter McQueen maire suppléant du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neige—Notre-Dame-de-Grâce du 22 novembre 2017 au 30 avril 2018 inclusivement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1174570026

RÉSOLUTION CA17 170304

NOMINATION - CCU

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Sue Montgomery



De nommer M. Christian Arsenault, président du comité consultatif d'urbanisme, M. Marvin Rotrand, membre suppléant et président substitut du comité consultatif d'urbanisme, et M. Lionel Perez, membre suppléant et second président substitut du comité consultatif d'urbanisme, pour la période du 22 novembre 2017 au 22 novembre 2018.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.02 1173930003

RÉSOLUTION CA17 170305

DÉSIGNATION - MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - SDC EXPÉRIENCE CÔTE-DES-NEIGES

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Christian Arseneault

De désigner Madame Magda Popeanu, conseillère municipale du district de Côte-des-Neiges, comme membre du conseil d'administration de la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.03 1174570019

RÉSOLUTION CA17 170306

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - AOÛT ET SEPTEMBRE 2017

Mme Sue Montgomery dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour les périodes du 1^{er} au 31 août 2017 et du 1^{er} au 30 septembre 2017.

60.01 1174535014

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 21 h 40.



Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA17 170285 à CA17 170306 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

